

Fiche - projet « Espace-Métiers du Littoral »

Jean-Pierre Grémès



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/2417>

DOI : 10.4000/edc.2417

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université de Lille

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1996

Pagination : 97-99

ISBN : 978-2-07-677030-8

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Jean-Pierre Grémès, « Fiche - projet « Espace-Métiers du Littoral » », *Études de communication* [En ligne], 19 | 1996, mis en ligne le 20 juin 2011, consulté le 19 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/edc/2417> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edc.2417>

Ce document a été généré automatiquement le 19 mars 2021.

© Tous droits réservés

Fiche - projet « Espace-Métiers du Littoral »

Jean-Pierre Grémès

Identification :

- 1 Association Espace-Métiers du Littoral : 1001 bd du Kent, 62901 Coquelles cedex.

Origine du projet :

- 2 Cette initiative, prise en 1994, correspond à une volonté d'essaimage de la Cité des Métiers située à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette à Paris ; Celle-ci fonctionnant depuis déjà 3 ans, l'idée d'une copie « non-conforme » est née au sein d'un groupe de partenaires réunis pour l'occasion sous la forme d'un comité de pilotage comprenant : le sous-préfet de Calais, le directeur-adjoint du travail, les différents services publics concernés (ANPE, AFPA, CIO, Mission Locale, Université du Littoral, GRETA..) associés à Eurotunnel et Espace-Expansion, avec la participation du directeur de la Cité des Métiers de la Villette.
- 3 Le principe essentiel réside dans la nécessité de rassembler simultanément, en un lieu unique, l'éventail des possibilités d'informations concernant l'emploi, la formation, l'orientation scolaire et professionnelle, l'entreprise et ses métiers. L'espace ainsi créé, ouvert à tous publics, présente l'avantage complémentaire d'offrir une gamme étendue de ressources multimédia provenant des différents partenaires associés à l'opération, enrichie de produits originaux développés en fonction des besoins recensés.

Financement :

- 4 Le financement du projet est en cours de négociation auprès des différents partenaires précités (Etat, collectivités territoriales, services publics, organismes consulaires,

Eurotunnel, Espace-Expansion,...) regroupés au sein de l'association Espace-Métiers du Littoral créée en 1996 pour l'occasion, convertible en un GIP (groupement d'intérêt public) dès l'obtention des fonds.

- 5 De plus, diverses actions sont menées pour solliciter des financements communautaires et nationaux dans le cadre des programmes correspondants à nos objectifs : approche transfrontalière, multilinguisme, promotion des NTI...
- 6 Le coût total estimé s'élève à 7 MF d'investissement et à 2,5 MF de fonctionnement.

Contenu de l'offre :

- 7 A l'image de la Cité des métiers originaire, toutes les ressources proposées sont étudiées, testées, diversifiées afin de couvrir au mieux les différents besoins des utilisateurs compte-tenu de leurs origines, leurs attentes, leurs niveaux....
- 8 La volonté affichée d'optimiser la reconnaissance sociale de cet espace se traduit par un nombre important de choix offerts dans les supports et les services proposés. De l'accueil à la bibliothèque spécialisée (2500 ouvrages), en passant par 20 postes multimédia, 10 minitels, 4 conseillers dédiés aux pôles concernés (emploi, formation, orientation, entreprises/métiers),... tout est fait pour faciliter l'accès à l'information tout en conservant l'idée de rendre autonomes les utilisateurs les plus « dépendants ».
- 9 L'approche heuristique est privilégiée et l'ergonomie des supports est adaptée aux différents modes d'utilisation.

Mise en œuvre :

- 10 Le projet dans sa forme actuelle demande encore un effort non négligeable en ce qui concerne le montage financier, principalement lié à une adhésion politique univoque, qui reste à obtenir. La logique de projet est maintenue dans sa configuration actuelle afin de mener à bien les étapes suivantes : finalisation du cahier des charges, validation du dossier final, obtention des fonds, passage de commandes, recrutement, structuration du partenariat....
- 11 La couverture médiatique ayant déjà fait l'objet d'une campagne de presse et d'un colloque de préfiguration au cours du premier semestre 96, il reste à définir la méthode la plus adaptée pour compléter les besoins en informations des différents publics et partenaires visés.

Evaluation et développements :

- 12 Le projet sera soumis à des validations successives, ce qui permettra la mise en œuvre de techniques variées d'évaluations et de corrections progressives, selon les résultats obtenus à partir de sondages, d'audits, de tests, d'analyses de performances, de traitement d'anomalies, de suggestions reçues...
- 13 Le développement de l'espace préexiste dans sa configuration de base, prévue dès l'origine pour une mise en réseau européen, et l'adhésion à un label 'cité des métiers' en cours de mise au point à compter du prochain colloque de la Villette en octobre 96.

AUTEUR

JEAN-PIERRE GRÉMÈS

Jean-Pierre Grémès, Association « Espace-Métiers du Littoral »